

"Cadrage" et "recadrage" d'un massacre : ou comment éviter de (se) poser les bonnes questions et d'y répondre



La succession des commentaires sur l'attentat de Nice montre la force des procédés de "cadrage" rhétorique qui permettent de présenter les faits bruts sous des couleurs très différentes.

Avec Christophe de
Voogd

On aura tout entendu depuis l'horreur survenue à Nice le soir du 14 juillet. Et notamment que la fameuse "union nationale" des deux précédents attentats n'est plus cette fois de mise, comme annoncé dans Atlantico avant même la tragédie. Mais voilà déjà un mot piégé : que veut dire "union nationale" exactement ? L'émotion universelle et l'hommage de tous dû aux victimes, évidemment. Or, ils ont bel et bien été au rendez-vous du deuil, démontrant, contre tous les pessimismes et les cynismes, qu'il reste dans ce pays des trésors d'empathie et de dignité. Comme de gratitude, ô combien méritée, à l'égard des forces de sécurité et des personnels soignants.

Mais le soutien sans réserve qui serait dû au gouvernement est une tout autre affaire, que certains voudraient confondre dans le même élan. Depuis quand, dans une grande et vieille démocratie, est-il interdit de demander des comptes aux responsables du pays ? L'on aurait donc le droit de le faire quand les prix agricoles sont à la baisse, quand le chômage est à la hausse ou quand la croissance stagne, mais non quand la première mission d'un Etat, la protection de ses citoyens, est en jeu ? Et que disaient, lors des crimes de Mohammed Merah, ceux-là mêmes qui se drapent aujourd'hui dans "le respect dû aux victimes". Où était alors le « respect » ? La "retenue" ? La "réserve" ? Où était donc "l'union nationale" ?

Mais le plus frappant dans les commentaires entendus aura été l'usage intensif des procédés de "cadrage" du sujet : c'est-à-dire quels éléments retenir ; sur lesquels insister ; lesquels minimiser ; et lesquels omettre. C'est ainsi que l'on aura passé plus de 48 heures à souligner que le tueur de Nice était "connu des services de police mais pas de renseignement" : comme si le profil délinquant n'était pas une constante des futurs djihadistes. A relever son goût peu religieux des femmes et de l'alcool : aurait-on déjà oublié les grands "fêtards" Merah et Abdeslam ? A insister enfin sur ses troubles psychologiques graves : comme si Hitler avait été un modèle d'équilibre...

[A LIRE AUSSI - La perverse gradation des cibles attaquées par les terroristes](#)

Par sa revendication, l'Etat islamique lui-même nous a ramené à la funèbre réalité. Ainsi que la progression de l'enquête qui montre une énième fois que le loup n'était pas solitaire. Mais l'événement est resté submergé sous un pathos réactivé de jour en jour : par le

drame lui-même, les témoignages, les hôpitaux, la quête des proches, l'identification des victimes, le retour sur les lieux...Pendant ce temps-là le logos (la raison) était écrasé par la force des images. **Les questions les plus simples ont été rarement posées et, surtout, n'ont fait l'objet d'aucune investigation.** Deux exemples :

1/ Pourquoi le Président a-t-il parlé de "terrorisme islamiste", expression qu'il n'emploie quasiment jamais, dès la nuit du 14 au 15 ?

2/ Y avait-il sur place, oui ou non, les effectifs de police nationale et municipale prévus ce soir-là ? Et si oui, ces effectifs étaient-ils a priori suffisants dans un tel contexte ?

Cadrage encore dans la présentation de l'attentat lui-même. Ainsi pour les versions divergentes données par le Premier ministre et le Ministre de l'intérieur sur le caractère islamiste ou non de l'attentat : **Manuel Valls mettait en avant la probabilité du fait ; Bernard Cazeneuve, l'absence de preuve formelle.**

Même distorsion dans la présentation du passé judiciaire du tueur : l'existence d'une seule condamnation de droit commun avec sursis et très récente en faisait, dit-on, un cas indétectable. Certes mais un autre "cadrage" aurait donné : pourquoi aucune condamnation avant 2016, alors qu'il avait commis des délits depuis 2010 ? Pourquoi pas d'expulsion ?

Non que la réponse à ces questions ainsi "recadrées" soit de nature à mettre en cause le seul gouvernement. La Mairie de Nice avait la possibilité d'annuler les festivités si les garanties de sécurité n'étaient pas là. **Avait-elle de son côté déployé les effectifs municipaux prévus ? Et la politique pénale du quinquennat précédent (pas de « double peine » !) explique aussi la mansuétude judiciaire à l'égard du futur tueur.**

Soyons honnêtes : il faut peut-être admettre que la France entière, de haut en bas, de Paris à Nice, et dans l'euphorie de sa fête nationale, a poussé un « ouf ! » de soulagement après un Euro sans drame. Et elle a baissé la garde.

Voilà qui désormais n'est plus possible. Car la bombe est dans son cœur.

[A LIRE AUSSI - Les ravages du simplisme : quand Valls et Hollande tombent dans l'indignité en dénonçant celle de leurs opposants au mépris de toute analyse de fond](#)